

« Une croissance française financée à crédit »

Tribune de Grégory Lecler, Président de Prudentia Patrimoine.



En ce début d'année, par la voix du Ministre de l'Economie, le Gouvernement français se félicite de ses bons résultats économiques. Il va même jusqu'à déclarer : « *Preuve que nous pouvons conjuguer soutien aux entreprises et saine gestion des finances publiques* », annonçant un déficit public pour 2021 « *significativement inférieur à 8% du PIB* ».

Certes, les prochaines élections approchent à grands pas mais, cela suffit-il pour justifier de telles inepties ? En quoi un déficit public proche de 8% du PIB peut-il être représentatif d'une « *saine gestion des finances publiques* » ? Rappelons quelques éléments :

Quoi qu'il en coûte

En 2020, le « *quoi qu'il en coûte* » aura généré un déficit public de 9,1% du PIB. Malgré cela, la récession s'est élevée à plus de 8%. A titre de comparaison, notre voisin allemand a connu une récession de 4,9% de son PIB mais au prix d'un déficit limité à 4,30%.

A l'évidence, le « *quoi qu'il en coûte* » s'est poursuivi en 2021. Certes, des raisons sanitaires (tests, vaccins, fermetures d'établissements, etc.) justifient une partie de ce déficit prévisionnel et nous ne rentrerons pas dans ce débat. Toutefois, la performance économique de la France est-elle si spectaculaire que voudrait le faire croire notre gouvernement ?

Commençons par le taux de chômage : à 8,1%, il apparaît au plus bas depuis plus d'une décennie. Néanmoins, seuls quelques pays européens font encore pire que nous.



Déficit commercial

Quant à notre croissance, financée à coût de dizaines de milliards de déficits publics, y a-t-il vraiment de quoi en être fiers ? Cette croissance est la résultante principale de notre consommation mais cette consommation nécessite de plus en plus d'importations car l'industrie française n'est pas capable de répondre à la demande.

C'est pourquoi notre déficit commercial atteint, lui aussi hélas, un record historique à plus de 80 milliards sur la seule année 2021. En Europe, la France est le seul pays, avec la Grèce, à connaître une balance des paiements déficitaire. A titre de comparaison, l'Allemagne annonce un excédent de 200 milliards... Même l'Italie peut s'enorgueillir d'un excédent de plus de 60 milliards.

Pour faire simple, la France cherche à vendre des Dacia mais au prix de berlines allemandes... Nous souffrons donc d'un manque de compétitivité issu d'un manque de qualification des français (problèmes de niveau global de l'éducation nationale) qui empêche un positionnement plus « haut de gamme » de nos exportations.

La position extérieure nette de la France, c'est-à-dire la différence entre les actifs détenus à l'étranger par la France et les actifs détenus en France par les étrangers (elle reflète donc la situation patrimoniale de la France vis-à-vis de l'extérieur) se creuse et s'approche du seuil d'alerte de 35% du PIB fixé par les règles européennes.

Inflation et remontée des taux

Enfin, pour parachever ce tableau, nous ne pouvons pas passer à côté de la dette publique, triste épilogue logique des constats précédents. Avec 2.800 milliards de dette, 116% du PIB, elle a pratiquement doublé en 15 ans !

Et il ne faut pas espérer trouver de marges de manoeuvres dans la fiscalité qui est déjà parmi les plus élevées au monde. La remontée actuelle des taux d'intérêt, sous l'effet d'une inflation réelle et qui risque d'être bien plus durable que prévu initialement, va ajouter de la difficulté à cette équation budgétaire au cours des prochaines années.

S'ajoutera à cela une difficulté sociale. L'inflation primaire (énergie, biens de consommation de base) pénalisera les plus fragiles d'entre nous pour lesquels toute hausse des prix des carburants, du gaz ou de l'électricité engendre une forte perte de pouvoir d'achat.

Bref, plutôt que de mettre en avant un taux de croissance en trompe l'oeil et de claironner une « saine gestion des finances publiques », attelons-nous enfin aux vraies réformes structurelles dont notre pays a cruellement besoin et trop longtemps différées.

Le parcours de Grégory Lecler

Président Fondateur, [Prudentia Patrimoine](#)

Grégory Lecler est diplômé du DESS de Droit du [Patrimoine](#) Professionnel de l'Université Paris-Dauphine, titulaire du Titre d'Ingénieur-Maître spécialisé en Gestion de [Patrimoine](#) décerné par l'Université Paris-Dauphine. Après une expérience réussie au sein d'un grand établissement bancaire parisien en qualité de Gérant de Fortune Senior, Grégory Lecler a fondé son cabinet, [Prudentia Patrimoine](#) en 2006 et développé une expertise reconnue dans le conseil et la gestion de patrimoine en plaçant l'écoute, la rigueur professionnelle et l'éthique au coeur de son activité.

